

Envoi par courrier et par courriel :

Québec, le 27 octobre 2004

Monsieur Sébastien Desrochers
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
Direction de la coordination
5700, 4^e Avenue ouest, bureau A-313
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Objet : Questions du 27 octobre 2004 pour les projets de réserves de biodiversité des
lacs Vaudray et Joannès et du lac Sabourin

Monsieur,

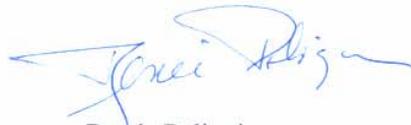
En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet vous soumet
les questions suivantes :

1. En regard des préoccupations soulevées par le Regroupement des locataires des terres
publiques du Québec (DM2), quelles seraient les contraintes à la relocalisation des
détenteurs de baux situés dans une réserve de biodiversité, et qui désireraient être
relocalisés en territoire non protégé ?
2. Quels seraient les impacts économiques, notamment pour les secteurs forestier et minier :
 - a) d'un agrandissement de la réserve de biodiversité des lacs Vaudray et Joannès vers
l'ouest, jusqu'à la rivière Kinojévis ?
 - b) des propositions d'agrandissement de la réserve de biodiversité du lac
Sabourin suivantes:
 - Au sud, jusqu'à la rivière des Outaouais (DM20, p.9);
 - Au nord, en englobant les bassins versants du lac Sabourin et de la rivière
Sabourin (DM17, p.20, proposition 17);
 - Au nord-ouest, en agrandissant au nord de la Réserve écologique des Caribous-
de-Jourdan (DM17, p.20, proposition 16);
 - Un agrandissement qui engloberait toute l'aire de répartition de la harde de
caribou de Val-d'Or (PR3, p.113)?

...2/

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 10 novembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission